

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : MARTY, André

Titre : « Pasteurs nomades : vers un espace négocié ? », *Revue Histoires de développement*, n °33, pp.7-11

Editeur : CIEDEL, Paris

Date : 1996

PASTEURS NOMADES VERS UN ESPACE NEGOCIE ?

L'avenir des pasteurs qui nomadisent
sur des espaces à la tenure de plus en plus précaire,
dépendra de leur capacité
à négocier une interterritorialité avec les agriculteurs.

Par André MARTY, IRAM

Le rapport des pasteurs à l'espace reste un problème difficile à concevoir pour nos esprits marqués par le code civil de Napoléon. A l'évidence, il ne relève pas de la propriété privée de type européen et absolu. Il n'a rien à voir non plus avec le vagabondage ou le comportement erratique de gens qui aiment la bougeotte, de bergers voyageurs, touristes d'un genre particulier et mal perpétuel de nouveaux pâturages et points d'eau. Voilà deux fausses pistes à rejeter pour aussitôt adopter une voie toute autre où le statut de l'espace loin d'être superficiel, détaché et passager, est bel et bien territorialisé (avec cet "enracinement qui crée des liens", selon l'expression de J. Bonnemaïson), ce qui contrairement aux apparences nous rapproche des agriculteurs sédentaires. Et en même temps, par rapport à ces derniers, il s'avère plus extensif, plus mobile et plus flexible - les différences entre les deux types de populations étant en définitive de degré et non de nature.

Inscription certaine dans un espace, mais aussi précarité de celle-ci quand les contraintes se conjuguent rendant ardu le fonctionnement du pastoralisme jusqu'au point de compromettre sa reproduction !

DES ATTACHES TERRITORIALES MANIFESTES...

Ce qui frappe en premier l'observateur, c'est l'étonnante symbiose que des groupes d'hommes ont acquis avec des étendues considérables. Cette vie intime avec une nature souvent hostile, aux

ressources aléatoires sinon âpres à extraire, on la retrouve fréquemment depuis les zones quasi désertiques du nord Sahel jusqu'au sud des savanes.

Ainsi les nomades Maures, Touaregs et Toubous sont connus pour avoir su tirer parti d'une nature aride, parfois et par endroits généreuse mais souvent avare en végétation ou en eau et marquée par une extrême variabilité dans le temps et l'espace. A la suite des écrits de Th. Monod et de bien d'autres, E. Bernus souligne combien l'homme de ces régions "vit en état d'orientation" tellement il est vital pour lui de "pouvoir à tout moment se situer dans le temps et dans l'espace" (1). La nuit, les étoiles ; le jour, des repères souvent à peine perceptibles à l'observateur non initié, lui servent de boussole. La science des traces humaines et animales est aussi prodigieuse. Le géographe Y. Lacoste évoque un véritable "savoir penser l'espace", comme si les gens disposaient de "cartes dans la tête", tout cela parce que "le désert, comme la mer, est un espace qu'il faut penser, orienter, mesurer, sous peine de mort" (2).

Ce sens de l'espace, cette connaissance fine des variations des pâturages, des points d'eau, des terres salées et de leur niveau d'adéquation par rapport aux besoins des différentes catégories d'animaux domestiques, tout cela relève du quotidien

et s'acquiert dès l'enfance. Comme le montre A. Bonfiglioli à propos des Peul Wodaabe du Niger, l'élevage pastoral n'est pas une simple activité économique avec ses techniques et ses méthodes, c'est aussi un art de vivre "une manière d'être et d'exister... une sagesse et une philosophie" (3). La transhumance, grande ou petite, régulière ou exceptionnelle, la migration parfois sont liées aux nécessités ressenties pour l'élevage mais aussi aux relations avec des tiers : les raisons sont d'ordre économique, écologique mais aussi sociologique ou politique.

Des terroirs d'attache

Cette ouverture aux grands horizons, marquée par une toponymie extrêmement riche, pouvant recouvrir plusieurs centaines de kilomètres, s'accompagne en fait d'un ancrage dans un espace plus réduit. C'est là une constante qu'on retrouve un peu partout, depuis les Présahariens, jusqu'aux Peuls de Côte d'Ivoire, qui, partis voici quelques décennies de Barani (près du pays dogon) ou d'autres régions sahéliennes du Burkina et du Mali se retrouvent aujourd'hui en pleine savane. Les uns et les autres détiennent un savoir géographique impressionnant mais en même temps affirment avec netteté leur attachement à un terroir donné. Celui-ci pour les premiers correspond au pâturage habituel de saison sèche. Écoutons-les :

- "Que l'année soit bonne ou mauvaise, nous sommes ici".

- "Voici nos puits ou puisards, nos champs, les tombes de nos ancêtres."

1) Bernus (E.), "Perception du temps et de l'espace par les Touaregs nomades sahéliens", *Ethnographiques (sous la direction de P. Claval Singaravelou)*, Paris, l'Harmattan, pp. 41-50.

2) Lacoste (Y.), *Paysages politiques, Le livre de poche*. 1990 : 7-8 et 247.

3) Bonfiglioli, A. Ngaynaaka : l'élevage selon les Wodaabe. Niger. USAID 1981 : 2.

NOMADES

- "Même notre bétail est attaché à ce "pays". Nous avons vu des bêtes venues revenir de loin pour s'abreuver à leur point d'eau habituel et paître dans leur vallée familière".

Ces propos (4) nous ont amené à parler de "terroir d'attache". Plus anciennement, H. Barral, avait forgé, dans l'Oudalan voltaïque, le concept de "zone d'endodromie pastorale" qui correspond à un "espace exploité selon un cycle annuel à partir d'un nombre variable de points d'eau pérennes, par différents groupes d'éleveurs, sédentaires ou nomades, utilisateurs habituels de ces points d'eau en saison sèche et ayant adopté empiriquement les mêmes aires et le même calendrier de transhumances" (5).

De son côté, J. Gallais, à propos du Gourma malien, a choisi de parler de "territoires pastoraux" qui sont autant "d'aires de nomadisation englobant les itinéraires généralement diffus mais voisins des différentes familles ou fractions relevant d'un même groupe socio-historique" et admettant à la fois des "imprécisions des limites et des interférences" entre groupes (6). Le même auteur étudiant le Macina évoque le fameux "leydi" qui cherchait à concilier "l'exploitation d'un cheptel mobile et la fixation villageoise" et qui peut être défini comme "un espace vécu, fortement ressenti comme l'unité élémentaire de l'organisation peul" (7).

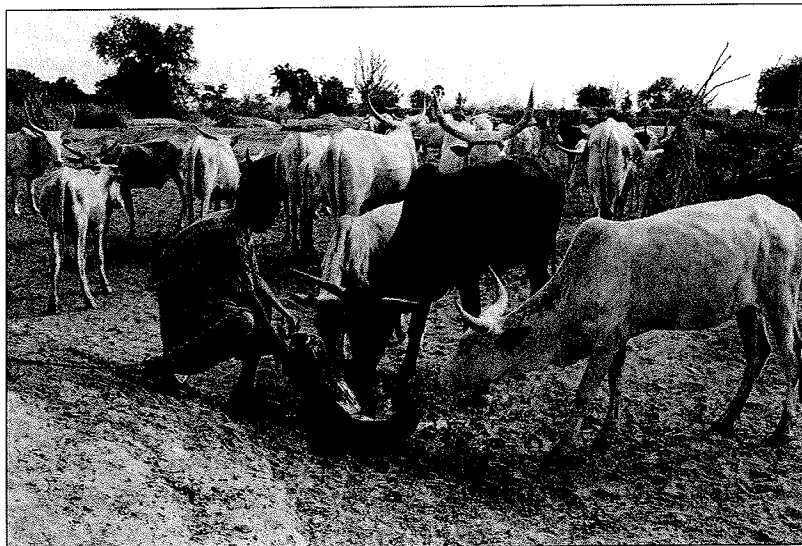
Plus au Sud, les agro-pasteurs de savane ont aussi un ancrage territorial

4) Ils ont été recueillis à l'occasion d'une mission au Niger sur les régimes pastoraux dans le cadre de la préparation du code rural. Le terroir d'attache correspond à "akal" en Tamajeq et "ngenndi" en Fulfuldé. Il est constitué de centres vitaux, continus ou non (point(s) d'eau, site(s) de fixation, champs, terrains de cueillette, pâturages particulièrement appréciés tels que les bourgoutières, etc...) entre lesquels ou à partir desquels rayonnent les troupeaux. Il est généralement reconnu par les groupes voisins avec lesquels des chevauchements et des accords d'accès sont possibles.

5) Barral (H.), Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral, Paris. ORSTOM. 1977 : 78.

6) Gallais (J.), Pasteurs et paysans du Gourma, Paris. CNRS 1975 : 64.

7) Idem, Hommes du Sahel, Paris. Flammarion. 1984 : 74 et 141.



Cheptel au Mali

marqué cette fois-ci par leurs champs de saison des pluies, aux performances agronomiques particulièrement élevées et durables dans le temps, grâce à une fertilité liée à la fumure, certaines fixations datant de plusieurs décennies. De même, à la question "d'où êtes-vous ?" ce M'Bororo du nord Cameroun n'hésitait pas à répondre : "Je suis de l'endroit où je cultive" (8).

Par-delà la diversité des situations nous sommes décidément en présence d'une véritable régularité d'un lien spécifique avec l'espace.

La complémentarité pasteurs/sédentaires

Cette "territorialisation pastorale" ne doit pas cependant être considérée comme un phénomène d'isolement social ou même de séparation géographique des activités. Ce serait mal comprendre la relation nécessaire des pasteurs à d'autres qui ne sont pas eux-mêmes, c'est-à-dire essentiellement les agriculteurs ou encore les citadins. C'est que les premiers ne vivent pas uniquement de lait ou de viande : l'accès aux produits vivriers est incompressible. D'où cette incitation de nombreux éleveurs à s'approcher des oasis, des villages ou des zones de culture. D'où l'échec de ces

8) Notons au passage combien les pasteurs qu'ils soient sabariens, sabéliens ou encore en savane sont loin d'être hostiles à l'agriculture.

tentatives technocratiques d'installer des transhumants loin des villages (par exemple à La Palé en Côte d'Ivoire). La recherche du contact pour assurer les complémentarités est vitale pour ces sociétés. Au Sahel, les rapports privilégiés entre familles nomades et familles sédentaires sont à la fois anciens et bien connus. Le pastoralisme nomade est certes un mode de vie distinct, un système de production spécifique mais il est aussi l'expression d'une interface avec des voisins ou des partenaires capables de lui apporter ce qui lui manque en échange naturellement de services qu'il est lui-même en mesure de fournir (lait, animaux, fumure, bêtes de trait, approvisionnement caravanier, protection autrefois contre les ennemis communs, etc...). Les rapports n'ont évidemment pas toujours été harmonieux. Dans le passé, les formes de domination ont souvent favorisé un groupe par rapport à l'autre, non d'ailleurs parfois sans une certaine alternance dans le leadership comme l'atteste l'histoire de la Boucle du Niger. Il n'empêche que cette pluralité des formes n'en traduit pas moins la nécessité de l'articulation entre l'agriculture et l'élevage extensif de manière à constituer des ensembles agropastoraux à des échelles géographiques et sociales suffisamment grandes pour assurer la viabilité requise dans des milieux particulièrement contraignants et aux ressources diversifiées.

MAIS CETTE TERRITORIALITE EST MENACEE...

L'évolution historique contemporaine tend à saper cette assise spatiale des éleveurs. Les facteurs sont nombreux qui jouent dans cette direction. Citons-en quelques-uns :

- séparation entre sédentaires et nomades recherchée pour des raisons politico-militaires lors de l'implantation coloniale et engendrant une vision duale des rapports sociaux en lieu et place de relations beaucoup plus complexes qui prévalaient auparavant,

- établissement de frontières et de limites administratives coupant souvent les anciens parcours,

- développement de la monnaie et de rapports marchands en remplacement du troc et de l'échange direct entre producteurs différents et complémentaires,

- renforcement du pouvoir économique et politique des villes et surtout des citadins aisés qui accumulent dans le bétail placé en zone pastorale, concurrençant de plus en plus celui des pasteurs,

- pastoralisation des agriculteurs devenant souvent plus riches en troupeaux que les anciens éleveurs,

- transferts importants de propriété des animaux des anciens pasteurs aux citadins et agriculteurs à la faveur des sécheresses et des baisses de prix du bétail (avant la dévaluation du franc CFA),

- pénalisation quasi systématique de l'éleveur en cas de dégâts des champs même s'il s'agit d'endroits en principe interdits à la culture (zone pastorale, couloirs de transhumance ou d'accès à l'eau).

On assiste, en conséquence, à un processus de déterritorialisation. A ce propos, l'aspect juridique sert de clé de voûte. Les terres de pâturages, décrétées depuis des décennies "*vacantes et sans maîtres*", sont considérées comme relevant de la propriété éminente de l'Etat. Leur accès devient public et ouvert à tous ceux qui veulent et peuvent. C'est ainsi que la bande nord-sahélienne du Niger est de-

venue une zone d'attraction non seulement pour les troupeaux du sud, mais aussi pour les agriculteurs en mal de terres chez eux. La réalisation d'infrastructures hydrauliques à gros débit par l'Etat a encore accentué ce phénomène. La "*tragédie des communs*" chère à G. Hardin est en fait celle provoquée par cette orientation engendrant désresponsabilisation des hommes et surexploitation des parcours. Elle se traduit concrètement par une absence de gestion de l'espace et de ses ressources.

Dispersion des nouveaux champs

Une telle évolution ne traduit pas seulement une simple réduction de l'espace pastoral ne serait-ce qu'en raison de l'évidente augmentation démographique que connaissent les pays concernés (et les sociétés agricoles nettement plus que celles des éleveurs). Elle est caractérisée surtout par une dispersion des nouveaux champs que les bergers considèrent comme de véritables pièges à animaux et sources de taxation. Ce phénomène est particulièrement répandu en zone de savane : chaque année de nouvelles parcelles isolées sont cultivées et surprennent les troupeaux. Il l'est aussi au nord Sahel où ces derniers temps, en plus des allochtones venant défricher, de nombreux autochtones, anciens éleveurs appauvris, se mettent eux aussi à cultiver selon des implantations également anarchiques.

Perturbation des parcours

Dans un tel contexte, il est compréhensible que tout nouvel aménagement se traduise en définitive par une perturbation des parcours et que les mesures dans le cadre des projets de gestion des terroirs aient eu souvent tendance à marginaliser encore plus les éleveurs. L'appui à la privatisation des ressources naturelles porte nécessairement ombrage à un mode d'exploitation qui repose sur des droits de type collectif. L'accent mis sur la gestion par le village tend à écarter les usagers qui ne relèvent pas de cette communauté villageoise même si les relations de réciprocité sont anciennes.

Il faut reconnaître, certes, que ce processus de désappropriation territoriale n'est pas partout aussi homogène et unilatéral, que certains groupes pastoraux résistent mieux sur leurs terroirs d'attache que d'autres (dans les zones de puits communautaires, dans certaines parties montagneuses ou reculées, là où le prestige des leaders reste encore patent, etc...). D'autres s'efforcent de marquer leurs droits en construisant des maisons ou en investissant dans l'agriculture (pluviale ou irriguée). Cette course au marquage de l'espace confine parfois à l'aberration, tels ces ensemencements de mil là où la pluviométrie ne permet guère d'espérer une récolte. Ces tentatives traduisent une volonté manifeste de résister sur l'espace coutumier.

Touareg, Niger



Photo CIRIC

Insécurité foncière

Elles n'en sont pas moins tardives et parfois fragiles. En période de conflit, comme au nord Mali, l'insécurité a poussé nombre de gens à abandonner leurs sites de fixation. En zone de savane, l'ancrage agricole des éleveurs s'avère fréquemment remis en question par les populations voisines, y compris par des migrants d'installation récente. Et pourtant ces agropasteurs avaient su y maintenir mieux que d'autres la fertilité (pendant plusieurs décennies dans certains cas) selon un système de culture avec fumure peu consommateur d'espace. Ils partent alors pour de nouvelles migrations y compris par-delà les frontières vers de nouveaux lieux où ils doivent s'attendre à connaître tôt ou tard les mêmes problèmes liés à l'insécurité foncière. Tous ces faits de nature sans doute contrastée n'en induisent pas moins l'idée d'un avenir incertain pour les pasteurs.

Ce qu'il convient de voir, c'est le caractère plus que jamais vital de ces points d'ancrage. S'il n'est plus possible d'y rester, le système pastoral est lui-même remis en question. C'est que l'espace utilisé n'est pas homogène et la conduite du troupeau est d'autant plus performante qu'elle mise par la mobilité sur la diversité

des zones et des ressources. Certains endroits sont plus propices à l'installation (au nord, la présence de l'eau, de bas-fonds aux ressources plus stables, de possibilités de culture ; au sud, la moindre sensibilité à la trypanosomiase (9), etc...). C'est à partir de ces endroits relativement privilégiés que la brousse lointaine et moins hospitalière s'avère exploitable grâce à la transhumance. Mais si la vie dans les premiers devient intenable, si les champs se multiplient dans le désordre au point de rendre impossibles les mouvements des animaux, le campement connaît alors une véritable asphyxie et se voit contraint de déménager.

Cette tendance à la précarisation nous a été très bien résumée par cet éleveur M'bororo au nord Cameroun : *"Nos terrains de parcours s'amenuisent. Nos animaux sont menacés par les dégâts des champs. Les agriculteurs ne cessent d'accroître leurs surfaces sans nous demander notre avis ni tenir compte de notre position"*. Il ajoutait toutefois : *"Et pourtant nous savons que l'agriculture et l'élevage ne peuvent être séparés. On a trouvé les deux en naissant : chacune des deux activités a trouvé l'autre. Nous ne sommes pas contre l'agriculture. Il faut trouver des solutions"*.

Jeune berger, Mauritanie

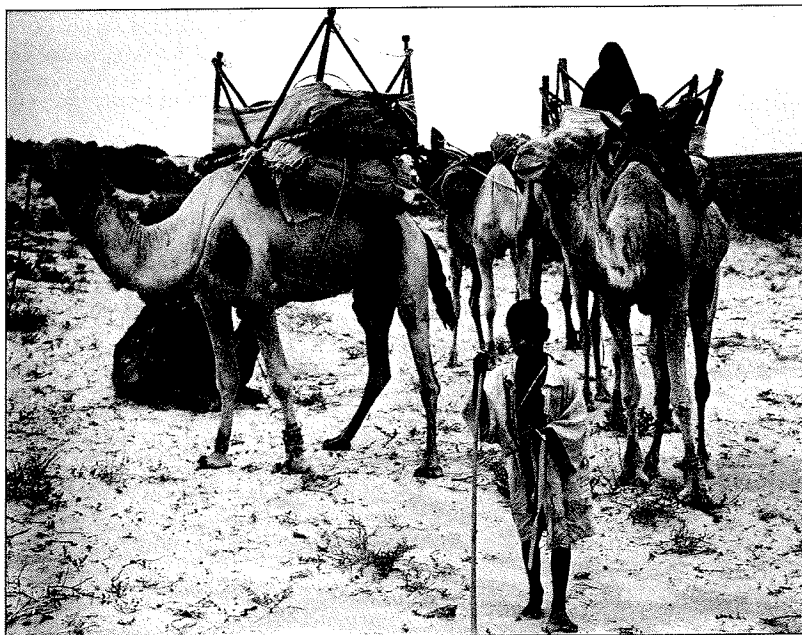


Photo CIRIC

VERS UNE INTERTERRITORIALITE NEGOCIEE ?

La citation précédente illustrant l'absence de reconnaissance sociale et foncière, pose le problème de savoir si l'élevage pastoral est inéluctablement condamné à terme, s'il ne s'agit là que d'un système voué à n'être tout au plus que résiduel et à ne s'exercer que sur les marges, les confins ou encore les derniers interstices intervillageois. Les anciennes complémentarités n'auraient alors plus leurs raisons d'être, les agro-éleveurs éprouvant de moins en moins le besoin de recourir aux services des pasteurs ou agropasteurs, lesquels n'auraient d'autre alternative que de s'éteindre peu à peu en tant que tels. Quelques réserves contreviennent toutefois au déroulement unilatéral d'un tel schéma :

- L'élevage extensif avec le besoin de grands espaces de pâture reste, quoi qu'on dise, en pleine vigueur et n'est pas prêt à être remplacé par des systèmes plus intensifiés (à l'exception peut-être des zones les plus denses et des aires péri-urbaines) (10).

- Si la couverture nationale des besoins en céréales est une priorité absolue pour nombre d'Etats, celle en protéines animales et sous-produits d'élevage représente aussi un atout de taille en vue de diminuer la dépendance vis-à-vis des importations comme c'est le cas en Côte d'Ivoire grâce à l'élevage transhumant. Ail-

9) Maladie du sommeil.

10) Une étude récente menée au Ferlo sénégalais montre que les tentatives d'installation de périmètres avec contrôle de la charge animale et attribution de droits individuels exclusifs sur l'eau et les pâturages (autour du forage de Widou Thiengoli) entraînent plus d'effets négatifs que positifs, comparativement au système pastoral habituel, quant au renouvellement des ressources naturelles, aux performances zootechniques et économiques des animaux sans oublier les tensions sociales nouvelles ainsi provoquées. Le confinement territorial s'avère inadapté dans les conditions locales. Thébaud (B.), Grell (H.), Miede (S.). Vers une reconnaissance de l'efficacité pastorale traditionnelle : les leçons d'une expérience de pâturage contrôlé dans le nord du Sénégal, IIED. N° 55. Avril 1995.



Photo José MAYANS/CIIRC

Troupeau, Burkina-Faso

leurs, les pays sahéliens sont de grands exportateurs de bétail grâce en partie à leurs systèmes pastoraux.

- Il est prouvé certes que tous les groupes, y compris villageois et citadins peuvent détenir des troupeaux mais la conduite de ces derniers dans les zones éloignées s'avère d'autant plus efficace qu'elle est le fait de gens spécialisés, détenteurs de savoir-faire pastoraux, fruits d'une longue expérience. On sait aussi, d'après l'exemple des Wodaabe du Niger, que les animaux confiés à des salariés ne parviennent pas à rivaliser avec ceux que le berger garde pour lui-même.

- Malgré la progression des cultures, y compris celles des zones marginales, de vastes étendues ne semblent pas devoir connaître, dans les conditions actuelles d'exploitation, d'autre vocation que l'usage pastoral. Leurs ressources resteraient largement sous-utilisées si la transhumance n'existait plus.

- Enfin si les difficultés devaient continuer à s'accroître pour les pasteurs et alimenter parmi eux des frustrations, sources de tension, d'instabilité, d'insécurité avec leurs voisins, il pourrait

se produire, comme certains indices le laissent penser, un mouvement d'idées et de propositions, en faveur d'une relecture des processus en cours, de la reconnaissance des apports spécifiques des systèmes pastoraux et de la protection de leurs droits.

Optimiser les complémentarités

C'est en effet, dans cette ligne qu'un avenir digne de ce nom reste possible. Mais celui-ci, au lieu de fonctionner sur le principe de la séparation des groupes, des activités et des zones, lequel aboutit en définitive à la crise actuelle, devrait au contraire être basé sur la négociation entre les groupes locaux de façon à ce que cultivateurs, agro-éleveurs, agro-pasteurs et pasteurs puissent respectivement vivre de leur travail dans la dignité et le respect mutuel, cherchant à optimiser les complémentarités potentielles anciennes ou nouvelles.

Il est vraisemblable qu'un tel "new deal" entraîne des changements dans l'organisation des systèmes de culture et d'élevage et l'aménagement du territoire. Mais si tout cela, parce que dis-

cuté, permet d'atteindre un nouvel équilibre plus équitable et mieux accepté socialement dans l'accès aux ressources, plus sécurisant pour l'ensemble des parties, le bénéfice de l'opération serait nettement accru. Une telle démarche correspond, en tous cas, à une aptitude des paysannes africaines à la concertation en vue de trouver des solutions (pourvu qu'elles se sentent responsabilisées pour le faire).

C'est donc dans la négociation de l'interterritorialité, de nature essentiellement agro-pastorale entre les parties intéressées, avec la caution des Etats, qu'un espoir peut encore être fondé. Les réconciliations qui s'opèrent après certains conflits, les arrangements qui parviennent à s'effectuer entre d'anciens antagonistes laissent penser que le dernier mot n'appartient pas obligatoirement à ce gâchis humain et économique que serait la disparition des pasteurs nomades par refoulement ou marginalisation mais qu'une intégration véritable, politique, économique et sociale, avec des droits et des devoirs reconnus sur l'espace, ne relève pas non plus nécessairement que du rêve.